



NATIONS UNIES

02180

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

CENTRE DE DEVELOPPEMENT SOUS-REGIONAL  
POUR L'AFRIQUE CENTRALE

***Jeunesse et Intégration Régionale en Afrique Centrale :  
Etude des indicateurs politiques, économiques, sociaux,  
culturels et démographiques***

***DIFFERENTS MECANISMES INSTITUTIONNELS,  
STRUCTURELS, JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES POU-  
VANT PROMOUVOIR ET CONSOLIDER LE ROLE DES JEUNES  
DANS LES ACTIVITES SECTORIELLES DE LA COMMUNAUTE  
ECONOMIQUE DES ETATS D'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC)***

***CADRE GLOBAL D'ACTION***

*Réalisée par :*

***Luc Frédéric Mbang  
Consultant international***



# Table des Matières Pages

- Avant Propos .....	1
- Prologue .....	2
- Introduction générale.....	3
<b>Première Partie : Evolution de la dynamique intégrationniste en Afrique Centrale : Cadre général.....</b>	<b>8</b>
<b>Chapitre 1 : Historique de l'Intégration sous Régionale en Afrique Centrale.....</b>	<b>9</b>
1.1 De l'AEF à l'UDEAC en passant par l'UDE.....	9
1.2 Naissance de l'UDEAC.....	11
1.3 Naissance de la CEPGL.....	
<b>Chapitre 2 : Evolution du Processus d'intégration jusqu'à nos jours.....</b>	<b>12</b>
2.1 L'étape avant 1990.....	12
2.2 L'étape d'après 1990.....	12
2.3 Mise en place de la CEMAC.....	13
2.3.1 Les fondements de l'UMAC.....	13
2.3.2 Les fondements de l'UEAC.....	13
2.3.3 La mise en oeuvre du traité de la CEMAC.....	14
2.3.4 La restructuration de la CEEAC.....	14
<b>Chapitre 3 : Défis et Enjeux de l'intégration pour l'Afrique Centrale.....</b>	<b>15</b>
3.1 Les défis internes.....	15
3.1.1 Au plan politique.....	15
3.1.2 Au plan social.....	15
3.1.3 Au plan économique.....	15
3.2 Les enjeux externes.....	16
3.2.1 La Mondialisation et globalisation.....	16
3.2.2 Le renforcement de la CEPA.....	16
3.2.3 Le renforcement du bloc Européen.....	16
<b>Chapitre 4 : Evaluation du Processus d'intégration par rapport à l'implication des jeunes.....</b>	<b>17</b>
4.1 Les jeunes dans les structures sous - régionales.....	17
4.1.1 de l'UDE à l'UDEAC et la CEPGL.....	17
4.1.2 de l'UDEAC à la CEMAC.....	17
4.1.3 de la CEEAC à la future communauté.....	17
4.2 Les options politiques des Dirigeants de la sous-région.....	18
4.2.1 Prédominance du politique sur le social.....	18
4.2.2 Révision des stratégies par la reconsidération du facteur jeunesse.....	18
<b>Deuxième Partie : Aperçu général des problèmes des jeunes dans les pays d'Afrique Centrale.....</b>	<b>19</b>
<b>Chapitre 5 : Analyse de la situation des jeunes dans les différents pays d'Afrique Centrale.....</b>	<b>20</b>
5.1 Situation Démographique.....	20
5.1.1 Structure par âge et par sexe.....	20

5.1.2 Contrastes démographiques.....	20
5.2 Situation Economique.....	21
5.2.1 Méfaits des programmes d'ajustement structurels sur les jeunes.....	21
5.2.2 manque d'accès des jeunes au crédit.....	21
5.3 Situation Socio-culturelle.....	22
5.3.1 Inadéquation entre l'économique et le social.....	22
5.3.2 Chômage ambiant et marginalisation.....	22
5.4 Situation Politique.....	22
5.4.1 Inaccès au processus de prise de décision.....	22
5.4.2 Manque de maturité et de formation politique.....	23
5.5 Situation Diplomatique.....	23
5.5.1 Absence de coopération dans le domaine de la jeunesse.....	23
5.5.2 Absence aux rencontres internationales.....	23
5.6 Situation du Mouvement Associatif.....	23
5.6.1 Absence de structures de coordination nationale.....	23
5.6.2 Faiblesse institutionnelle, structurelle et financière des associations.....	24
	24
	24
<b>Chapitre 6 : Influences des Transformations politiques, socio-économiques et culturelles sur la jeunesse en Afrique Centrale.....</b>	<b>25</b>
6.1 Mutations politiques.....	25
6.1.1 Contestations et violences.....	25
6.1.2 Regain de regroupements.....	26
6.2 Mutations socio-économiques.....	26
6.2.1 Urbanisation et exode.....	26
6.2.2 Saturation des villes et recrudescence des fléaux sociaux.....	26
6.3 Mutations culturelles.....	27
6.3.1 Transculturation.....	27
6.3.2 Retour aux sources.....	28
	29
<b>Chapitre 7 : Actions entreprises par les différents gouvernements pour garantir un développement intégral à la jeunesse.....</b>	<b>29</b>
A - Le cas du Cameroun.....	29
7.1 Actions en faveur de la jeunesse rurale.....	29
7.2 Actions en faveur de la jeunesse scolaire et universitaire.....	30
7.3 Actions en faveur de la jeunesse désœuvrée.....	30
7.4 Actions dans le séminaire de la Santé.....	31
<b>Troisième Partie : Evaluation et définition du rôle des jeunes dans le processus de Développement National et d'intégration Régionale.....</b>	<b>32</b>
<b>Chapitre 8 : Rôle à l'Echelle Nationale.....</b>	<b>34</b>
8-1 Rôle dans la vie nationale et le processus de prise de décision.....	34
A- Les problèmes que les jeunes peuvent contribuer à résoudre.....	34
8.1.1 Promotion et consolidation de la paix sociale.....	34
1- Promotion de la Démocratie.....	35
2- Prévention, gestion et règlement des conflits.....	35
3- Promotion et défense des droits de l'Homme.....	38
4- Prévention du crime et autres fléaux.....	38
5- Promotion du rayonnement extérieur des Etats.....	38
6- Promotion du dialogue inter culturel.....	38
8.2 Rôle dans le développement socio-économique.....	39
B- Problèmes que les jeunes peuvent contribuer à résoudre.....	39
8.2.1 Promotion de la croissance économique et du développement durable.....	39
1- Lutte contre la faim, misère et pauvreté.....	39
2- Lutte contre le VIH-SIDA et autres endémies.....	39
3- Lutte contre la désertification, protection de l'environnement.....	40

4- Lutte contre l'abus des drogues.....	43
5- Lutte contre le chômage et le sous-emploi.....	44
	45
<b>Chapitre 9 : Rôle à l'Echelle sous-régionale.....</b>	47
	47
9.1 Rôle dans l'accélération du processus d'intégration régionale.....	
9.1.1 Les activités de sensibilisation.....	47
A- Défis d'unité et de regroupement.....	47
1- Unité et solidarité.....	7
2- Regroupement en réseaux.....	47
B- Défis de coordination et de mobilisation.....	47
1- Création d'une structure sous-régionale des jeunes.....	48
2- institution d'un cadre de concertation et d'échanges entre jeunes.....	49
9.1.2 Les activités d'information, d'information et de participation.....	49
A- La qualité de la formation.....	49
1- la formation civique.....	50
2- la formation communautaire.....	50
B- la nature des informations.....	50
1- la diffusion.....	50
2- les échanges.....	50
C- Les domaines de la participation.....	50
1- Chantiers de la participation.....	50
2- Activités sportives.....	51
3- Culture.....	51
4- Les voyages d'échanges.....	51
5- Les rencontres internationales.....	51
6- La recherche.....	51
 <b>Quatrième Partie : Stratégies à long terme en vue de promouvoir et de consolider le rôle des jeunes dans la réalisation effective de l'Intégration Régionale en Afrique Centrale.....</b>	53
<b>Chapitre 10 Stratégies au niveau des Etats.....</b>	54
10.1 Actions à mener par les gouvernements.....	54
10.1.1 Les mesures et mécanismes politiques.....	54
1- Définition de la position et l'engagement officiels dans la politique générale de la Nation.....	55
2- Mise en place d'un comité inter-ministériel.....	55
3- Création d'un Ministère spécifique pour les jeunes.....	55
4- Création d'un comité de participation populaire au développement.....	55
10.1.2 Les mesures et les Mécanismes institutionnels.....	55
1- Elaboration ou révision des plans quinquennaux de développement en intégrant le volet jeunesse comme priorité.....	55
2- Elaborer chacun une politique nationale de la jeunesse.....	54
3- Institutionnaliser un festival de la jeunesse et un cadre régulier de concertation et d'échanges sur les problèmes d'actualité concernant les jeunes.....	56
10.1.3 Mesures et Mécanismes juridiques et réglementaires.....	56
1- Elaboration d'une charte Nationale des droits de la jeunesse et des mouvements de jeunesse.....	56
2- Elaboration ou réadaptation des lois sur les associations et les ONG de jeunes.....	56
3- Abolition des lois pénales et civiles qui bloquent l'épanouissement des jeunes.....	56
10.1.4 Mesures et Mécanismes structurels.....	56
1- Création d'un haut Comité National de la jeunesse.....	56

2- Création d'un fonds d'insertion des jeunes.....	56
C- Création d'un Conseil National de la jeunesse.....	56
4- Création et redynamisation des centres et des Maisons de jeunesse dans les provinces, les départements et les arrondissements.....	59
5- Création d'un Centre National de recherche, de documentation et d'information sur la jeunesse.....	60
10.3 Actions à mener par la société civile.....	
10.3.1 Les parties politiques.....	61
1- Création ou redynamisation des organes spécialisés de jeunesse.....	61
2- Définition d'un programme spécifique de la jeunesse.....	61
3- promotion et participation effectives des jeunes dans les organes de décisions.....	61
4- promotion de l'investiture des candidatures des jeunes aux différentes élections.....	
10.3.2 Les groupements socio-professionnels.....	
1- formation des jeunes diplômés.....	61
2- appui des jeunes dans la recherche de l'emploi.....	62
10.3.3 Les opérateurs économiques.....	62
1- promotion de l'emploi des jeunes scolarisés pendant les vacances.....	
2- lutte contre le chômage de jeunes diplômés.....	62
3- formation des jeunes désœuvrés.....	62
10.3.4 Les collectivités publiques.....	62
1- Elaboration des programmes d'insertion urbaine des jeunes.....	
2- promotion de la participation des jeunes à la gestion de la cité.....	63
10.3.5 Les partenaires internationaux.....	63
1- les Agences du Système des Nations Unies.....	63
2- les organismes de coopération bilatérale.....	63
3- les fondations et les ONG internationales.....	63
4- les organisations régionales.....	64
5- les pays donateurs.....	64
10.3.6 Les Médias.....	64
1- institutionnalisation dans la grille officielle des programmes des émissions télévisées et radiodiffusées sur la jeunesse.....	65
2- couverture régulière des activités de jeunesse.....	65
10.3.7 La cellule Familiale.....	
1- Promouvoir de l'égalité dans le financement de l'instruction et de la formation de la jeune fille et du jeune garçon.....	65
2- Abolir des traumatismes et des frustrations de la jeune fille.....	66
3- Contrôle de l'éducation des enfants.....	66
4- Encouragement et application du planning familial.....	66
5- Encouragement de l'éducation des jeunes dans d'autres Etats de la sous-région.....	66
<b>Chapitre 11 : Stratégies au Niveau Sous-Régional.....</b>	<b>66</b>
11.1 Actions à mener par les institutions inter-gouvernementales dans le cadre de la participation des jeunes dans les activités de la CEEAC.....	66
11.1.1 Les instruments politiques.....	67
1- Révision et réactualisation du traité instituant la CEEAC en tenant compte du facteur jeunesse.....	68
2- Elaboration et adoption d'une politique commune en matière de jeunesse dans le cadre d'un protocole d'accord.....	
3- Institution de la conférence des Ministres de Jeunesse et des Sports des pays d'Afrique Centrale.....	68
11.1.2 Les instruments techniques.....	68
1- Mise en place d'un comité d'experts sous-régional sur la jeunesse.....	68
2- Création d'un Conseil Sous-Régional de la Jeunesse et des Sports des Etats d'Afrique Centrale COJEAC.....	
11.1.3 Les instruments économiques.....	68
1- Création d'un fonds Sous-Régional de Développement pour la jeunesse.....	69

2- Création de la Carte-Jeunes CEEAC.....	69
11.1.4 Les instruments juridiques et réglementaires.....	69
1- Charte sous-régionale pour la mobilité des jeunes.....	
2- Convention culturelle sous-régionale.....	72
3- Convention sportive sous-régionale.....	72
4- Accord sous-régional sur les cartes -jeunes.....	74
11.1.5 Les instruments culturels et sportifs.....	74
1- le festival biennal de la jeunesse.....	74
2- les jeux d'Afrique Centrale.....	74
11.2 Actions à mener par les institutions régionales zonales.....	74
11.2.1 Dans le cadre de CEMAC et CEPGL.....	74
1- la CEMAC.....	
2- la CEPGL.....	74
3- Différentes mesures à prendre.....	
<b>Cinquième partie : Synthèse des instruments internationaux de référence adoptés dans le cadre du système des Nations Unies concernant la jeunesse et Recommandations spéciales.....</b>	75
<b>Chapitre 12 : Synthèse des instruments internationaux concernant les jeunes.....</b>	75
12.1 Résolutions et recommandations adoptées lors des conférences internationales organisées par les Nations Unies.....	75
12.1.1 la conférence de Khartoum 1998 sur la dimension humaine du développement.....	75
12.1.2 la conférence internationale sur le défi du redressement économique et le développement accéléré de l'Afrique: Abuja 1989.....	75
12.1.3 L'Année Internationale de la jeunesse 1985-1995.....	75
12.1.4 La conférence internationale sur la population : Caire 1994.....	75
12.1.6 La conférence Panafricaine de O.U.A. sur la jeunesse 1995.....	79
12.1.7 le sommet Mondial sur le développement social Copenhague 1995.....	80
12.1.8 La Conférence Mondiale sur les femmes : Beijing 1995.....	80
12.1.9 La conférence internationale sur la participation populaire au développement : Arusha 1983	80
12.1.1.0 Le 2 <sup>e</sup> Sommet Mondial de la jeunesse Vienne 1996 .....	81
12.1.1.1 1 <sup>ère</sup> session de la Conférence Mondiale de la jeunesse de Lisbonne 1998.....	81
12.2 Les instruments internationaux concernant les jeunes.....	81
12.2.1 Le PANUREDA et le PPREA.....	81
12.2.2 Le plan d'action de Lagos .....	81
12.2.3 le traité d'Abuja : l'Acte Final.....	81
12.2.4 la Charte Africaine sur la participation populaire au développement .....	82
12.2.5 Le plan d'action Régional en faveur de la jeunesse.....	82
12.2.6 Le programme d'action mondiale des Nations Unies pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au delà.....	82
	82
	82
	82
<b>Chapitre 13 : Recommandations spéciales.....</b>	83
<b>13.1 Intégration de l'étude dans le cadre stratégique de l'intégration et de la coopération sous-régionales en Afrique Centrale.....</b>	84

13.1.1 Intégration d'un représentant des jeunes dans l'équipe multidisciplinaire.....	87
1- rôle du représentation pendant les missions dans les 11 Etats.....	
2- Profil.....	
13.2 Elaboration d'un projet sur la jeunesse et l'intégration régionale.....	87
- But.....	87
	87
	88
- Conclusion Générale.....	89
- Annexes.....	89
- Bibliographie.....	90
- Sigles et acronymes.....	

# AVANT-PROPOS

La sous-région Afrique Centrale constitue un espace géographique politique, économique social et culturel le plus diversifié et le plus contraste d'Afrique. Dans cet univers riche et varié, il n'est pas toujours aisé aux gouvernants et aux peuples de parler d'une seule voix. Les divergences sont légions et laissent libre court à des actions isolées : qui ont souvent brisé la dynamique de solidarité et d'unité prônée par la grande structure panafricaine qu'est l'OUA.

Cette Afrique Centrale a, de tous les temps, été à l'avant garde des pourparlers en vue d'une intégration totale du continent. Elle a par la force des recommandations de l'OUA créée dans son espace des structures communautaires pour le bien être des populations et des structures de concertation et de regroupement des dirigeants. Les états d'Afrique Centrale ont toujours eu besoin chacun de concours des uns et des autres et ceci en raison de la situation géographique, économique et même démographique.

En plus, ces Etats sont jeunes. Au plan démographique par exemple, les populations sont constituées d'une importante frange des jeunes, dont l'âge varie entre 15 et 35 ans : ils constituent 60% environ de l'ensemble de la population. Il y a donc là une nécessité de favoriser une coopération économique étroite entre les Etats pour pallier leurs insuffisances.

Comment comprendre donc, que, face à cette nécessité, le débat sur l'intégration de la sous-région se soit longtemps enlisé dans des considérations liées à la préservation de la souveraineté des Etats pendant que les autres espaces géographiques font de grands pas dans le sens du renforcement du processus d'intégration ? trois raisons peuvent expliquer cette situation. Il y a :

- **les Facteurs Historiques :**

La mise en place de l'UDEAC n'a pas été précédé par l'adoption d'un cadre conceptuel accepté par tous les Etats. De plus ce cadre bien qu'impartait n'a pas été planifié pour l'intégration économique. En clair depuis 1959, la création de l'UDE matérialisait déjà les contradictions des Etats sur le but ultime de l'Union en gestation :

- **Les Facteurs Juridico-Institutionnels**

La réglementation douanière et fiscale en UDEAC repose sur une flopée de textes parfois contradictoires ou regorgeant de finalités qui s'avèrent contraires aux objectifs fondamentaux de l'Union (ex. le dispositif TER fiscal-douanier) ;

- **Les Facteurs Politiques**

L'affaiblissement de plus en plus marqué des Etats qui ont tous subi les contrecoups du processus de démocratisation dans lequel ils se sont engagés, et

bien avant ce processus, l'inadéquation entre la volonté de renforcer l'indépendance politique acquise au début de la décennie 60, et la nécessité d'établir une coopération économique étroite.

De l'enlisement à la résurgence, de nombreuses tractations ont eut lieu. La dynamique intégrationniste actuelle ne peut qu'être liée à des enjeux relativement récents et dont chaque état se sent lié et veut recomposer avec ses voisins pour une meilleure coordination des politiques et des programmes de développement dont la finalité reste l'amélioration des conditions socio-économiques des populations. Face à ce défi, tous les acteurs sociaux sont appelés à jouer un rôle fondamental pour assurer aux générations futures le bien-être. Dans cette perspective, les jeunes constituant de part leur poids démographique un véritable problème social voir économique, et un potentiel humain important dans la résolution des problèmes de développement, sont plus que jamais impliqués au premier plan dans l'accélération de ce processus d'intégration de la sous-région. Comment se fera donc cette intégration avec les jeunes ? Quelle jeunesse pour l'Afrique Centrale de l'an 2000 ?

Tout au long de cet étude, les termes Centre (CSRD-AC) et Communauté seront utilisés pour désigner respectivement le Centre sous Régional de Développement de l'Afrique Centrale et la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale.

# PROLOGUE

La Trilogie *participation -paix-développement* a longtemps été utilisée et ceci depuis 1995, par la Communauté Internationale comme moyen de plaider pour promouvoir l'intégration des jeunes à la vie sociale. En réalité, aucun programme ou politique en la matière ne peut se passer de cette philosophie qui justifie désormais la mobilisation des organisations internationales et régionales ainsi que les gouvernements en faveur de la jeunesse devenue sujet de controverse de part sa complexité. Il est d'ailleurs illusoire de formuler un programme sans définir ce concept, de comprendre ses implications et déterminer le champ d'application.

## *La jeunesse un concept controversé et controversable*

Selon le dictionnaire Larousse la jeunesse est la période dans la vie d'un homme compris entre l'enfance et l'âge adulte.

Où commence l'enfance et où commence l'âge adulte ?

Selon l'UNESCO, la jeunesse peut se comprendre par rapport à l'environnement socio-économique, politique et culturel.

Cet environnement malsain ou favorable peut influencer négativement ou positivement la psychologie d'un jeune, par conséquent déterminer son niveau de participation au développement national. C'est pourquoi le jeune issu d'une société développée est plus armé pour affronter les défis du futur parce qu'évoluant dans un cadre fertile a son épanouissement. Par contre celui évoluant dans une société pauvre subit le contraire.

L'autre thèse, celle qui est soutenue par les techniciens en la matière est relative à l'état d'esprit. La jeunesse se définit ici comme la capacité d'un individu à appréhender les problèmes de sa société et apporter des solutions par génie créateur.

La dernière approche concerne l'état d'âge compte tenu de la diversité des théories, les Nations Unies ont retenu celle qui est susceptible de permettre l'élaboration des plans de développement.

A ce sujet, la jeunesse se définit comme la tranche d'âge se situent entre 15 ans et 24 ans selon les Nations Unies.

Par ailleurs, au regard des disparités d'ordre économique, technologique, scientifique, politique, sociaux et culturels qui existent entre les sociétés dites avancées et celles dites pauvres, l'on ne saurait tenir exclusivement compte de la troisième théorie sans y associer la première dans la mesure où la situation des pays du tiers monde notamment les pays d'Afrique et en particulier l'Afrique Centrale ne permet pas à la majorité de jeunes de s'auto-déterminer à 24 ans. Il existe donc des jeunes de 35 ans bardés de diplômes mais encore à la charge des familles. D'où les politiques gouvernementales, dans les pays africains considèrent la tranche d'âge de 18 à 35 ans comme étant la jeunesse dont la situation en Afrique Centrale est devenue un sujet de préoccupation majeure surtout lorsqu'on regarde leur rôle dans les conflits inter-états.

L'approche sur laquelle la présente étude va se baser concerne les jeunes de 15 à 35 ans.

## INTRODUCTION GENERALE

### 1- CONTEXTE DE L'ETUDE

L'Afrique Centrale qui regroupe dans le cadre de la CEEAC, 11 pays membres (Angola, Congo, Zaïre RDC, Burundi, Tchad, Guinée Equatoriale, RCA, Gabon, Rwanda, Cameroun, Sao-Tomé Et Principe). Ces Etats appartiennent à deux communautés zonales (CEMAC et CEPGL). La présence de ces deux structures d'intégration sous-régionale aux côtés de la CEEAC a quelque peu perturbé l'accélération du processus d'intégration dans la sous-région, à cause du manque de coordination et d'harmonisation de leurs programmes. Compte tenu de ces chevauchements et de la léthargie auxquelles la CEEAC considérée comme étant la grande structure sous-régionale est confrontée ; soucieux et déterminés à relancer le débat sur l'intégration sous-régionale, les chefs d'Etats et de gouvernements de la CEEAC réunis en session extraordinaire à Libreville (Gabon) en février 1998, ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le processus d'intégration des économies de leurs pays et de renforcer la coopération et la solidarité dans la sous-région. Ils ont renouvelé leur détermination à œuvrer ensemble pour assurer un fonctionnement optimal de la CEEAC. Dans cette perspective, un budget d'un milliard pour la relance de la communauté a été voté afin de lui permettre, de contribuer au développement socio-économique et à la stabilité de la sous-région.

A ce titre, la conférence des chefs d'Etats et de gouvernements a demandé à la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA) d'assister les Etats membres à :

- Réaliser une enquête et une expertise sur des activités opérationnelles et l'organigramme du secrétaire général ;
- Evaluer les arriérés de contribution des Etats membres au budget de fonctionnement de la communauté, ainsi que la masse salariale du personnel et les dettes du secrétariat général envers les tiers, etc.
- Elaborer un programme de relance économique portant sur les secteurs prioritaires pour le développement et l'intégration des économies des états membres.

Réagissant à cette demande, le Centre de Développement Sous-Régional pour l'Afrique Centrale, structure spécialisée, mise en place par la CEA pour assister les Etats dans la réalisation technique de la coopération et l'intégration régionales dans la sous-région, a initié une série d'actions en prenant contact avec les secrétariats de la CEMAC, CEPGL, CEEAC, les autorités compétentes du Gabon, pays hôte de la CEEAC et le bureau du PNUD de Libreville.

Dans le cadre de son mandat, l'équipe multidisciplinaire du CDSR-AC devra préparer trois rapports portant sur :

- Le cadre stratégique de l'intégration et de la coopération sous-régionale en Afrique Centrale :
- Le programme de relance de la CEEAC rénovée pour la période 1991 - 2002 ;
- La situation financière de la CEEAC avant et après 1992.

Afin de finaliser ces rapports, l'équipe technique du Centre se rendra dans les 11 Etats pour :

- Collecter les informations et données nécessaires à l'élaboration du cadre stratégique pour l'intégration régionale et la coopération sous-régionale en Afrique Centrale et les domaines de concentration de la CEEAC rénovée en particulier.
- Sensibiliser le public sur les questions d'intégration régionale et la coopération sous-régionales en Afrique Centrale en général et sur la rénovation urgente de la CEEAC rénovée.

Au cours de cette mission, des contacts seront pris avec les responsables des gouvernements, des CER et des ONG. Des séminaires sur l'intégration régionale et la coopération sous-régionale, une campagne de sensibilisation sur la mobilisation des populations, des partenaires au développement y compris le patronat seront organisés. Au terme de cette mission, un rapport définitif sur le projet de cadre stratégique pour l'intégration sera examiné, au cours d'une réunion de très haut niveau à Libreville. Cette rencontre permettra donc, de bénéficier des expériences des autres sous-régions et d'éviter ainsi les erreurs du passé, mais aussi de capitaliser les acquis des autres CER. Elle permettra également de redynamiser les relations opérationnelles entre l'Afrique et les autres sous-régions.

Au regard de la nécessité absolue d'impliquer les populations dans l'accélération du processus d'intégration régionale ; à savoir les sensibiliser et les mobiliser pour y adhérer et amener les dirigeants à promouvoir leur participation dans les activités sectorielles et les opérations courantes de la CEEAC rénovée, le Centre, dans sa vision réaliste et efficace de la relance du processus d'intégration dans la sous-région, a tenu à intégrer dans le cadre de la mission de l'équipe, le volet sensibilisation des populations.

Dans cette optique, la jeunesse, constituant le maillon essentiel de ces populations, de par son poids social et économique et surtout, le rôle qu'elle est appelée à jouer dans le devenir de la sous-région, devra être pris en compte dans l'élaboration du cadre stratégique de l'intégration régionale. Elle devra être considérée comme l'un des principaux acteurs de cette intégration. C'est dans ce contexte que se situent les orientations de la présente étude dont les conclusions permettront d'engager le débat sur le rôle des jeunes dans le processus d'intégration régionale en Afrique Centrale.

## 2- TERMES DE REFERENCE

### 2.1- Objectifs de l'étude

Elle consiste à définir le rôle que les jeunes peuvent jouer dans l'accélération du processus d'intégration régionale et la place qu'ils doivent occuper dans les activités sectorielles de la communauté rénovée.

### 2.2- Mécanismes

Pour y arriver, l'étude devra ressortir les différents indicateurs politiques, socio-économiques, culturels et démographiques qui permettront :

- D'examiner la situation des jeunes au plan général dans les 11 Etats ;
- D'identifier les problèmes auxquels les jeunes sont confrontés ; lesquels bloquent encore leur participation au processus de développement et de prise de décision à l'échelle nationale ;
- D'évaluer et redéfinir le rôle que les jeunes jouent dans la vie sociale et économique ;
- D'élaborer un cadre global d'action à long terme sur les mécanismes politiques, institutionnels juridiques, réglementaires et structurels devant promouvoir et consolider la participation des jeunes dans les activités futures de la CEEAC rénovée.

### 2.3- Mise en œuvre

Afin d'aboutir à l'application effective des mesures préconisées par la présente étude, un projet *jeunesse, développement et intégration régionale* devra être élaboré pour promouvoir la sensibilisation et la mobilisation des jeunes d'Afrique Centrale autour de l'intégration dans la sous-région. Ce projet qui sera exécuté sur près de trois années préparatoires dans le cadre des activités de relance de la CEEAC, concernera l'ensemble de la jeunesse des 11 Etats membres de la communauté.

### 2.4- L'enjeu de l'étude dans le contexte du cadre stratégique sur l'intégration régionale et la coopération sous-régionale.

En totalité ou partiellement, cette étude fera l'objet des commentaires et des communications lors des différents panels et réunions de haut niveau organisés par le Centre dans le cadre de la relance de la CEEAC. Elle permettra également d'enrichir le cadre stratégique des actions d'appui et des orientations philosophiques et politiques concernant le rôle des jeunes et d'y intégrer le facteur jeunesse.

### 2.5- Attributions du consultant

Au cours des consultations avec le directeur du Centre en présence de l'expert en charge du dossier intégration régionale, les missions ci-après ont été assignées au consultant :

- Produire un document fourni sur le rôle des jeunes dans le processus d'intégration régionale en Afrique centrale en faisant une étude approfondie et détaillée des différents indicateurs ; et en proposant des stratégies appropriées ;
- Préparer au regard de cette étude une communication sur le rôle des jeunes dans le processus d'intégration régionale ; laquelle sera présentée lors de la réunion de haut niveau prévue à Libreville et des différents panels qui seront organisés à cet effet ;
- Elaborer un document de projet portant sur la sensibilisation et la mobilisation des jeunes des 11 Etats membres autour de l'intégration régionale dans la perspective de la relance de la CEEAC rénovée. Ce projet devra donc, comporter le plan d'action et le chronogramme des activités à court à moyen et à long termes jusqu'à l'an 2002.

### 2.6- Méthodologie utilisée par le consultant

Compte tenu de l'importance du mandat confié au consultant et de l'ampleur du travail à fournir malgré l'insuffisance des informations sur les données statistiques relatives à la jeunesse dans les 11 Etats, une équipe de cinq personnes a été constituée par ses soins; et comprenant :

- Un communicateur économiste ;
- Un politologue ;
- Un sociologue ;
- Un statisticien chargé des enquêtes ;
- Un conseiller principal de jeunesse et animation.

En réalité, cette étude aurait pu nécessiter une descente dans les 11 Etats pour actualiser les différents indicateurs. Cependant, le consultant a utilisé les différents rapports de mission du COPARUIJ lors des voyages d'étude dans les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest de 1995 et ses travaux personnels dans le cadre de ses consultations internationales. Pour s'assurer de la pertinence des informations, les ambassades ont été contactées, les fax et les coups de fils ont été envoyés dans les pays concernés (Ministères de jeunesse) pour avoir des données. Les institutions sous-régionales ont été également visitées pour recueillir des informations sur leurs activités, et des jeunes des différents pays d'Afrique centrale étudiant au Cameroun ont été approchés et interrogés sur la situation du mouvement associatif et des jeunes en général dans leurs pays respectifs.

L'étude quoique n'étant pas exhaustive à cause d'un manque total de document de recherche et de statistiques sur la jeunesse reste à enrichir et, de ce fait, inévitablement, à le mérite d'engager déjà le débat sur l'avenir des jeunes dans la sous-région. Elle présente donc des pistes qui restent à défricher pour promouvoir l'intégration effective des jeunes

dans le processus de développement et de prise de décision à l'échelle nationale et leur rôle dans l'accélération du processus d'intégration régionale en Afrique. Telle est l'objet de cette présente étude dont les travaux ont duré près de quatre mois.

Elle comporte quatre parties donc chacune traite des questions spécifiques :

- La première fait un retour en arrière sur l'évolution du processus d'intégration en Afrique Centrale afin d'examiner le chemin parcouru et d'entrevoir les défis actuels ;
- La deuxième quant à elle s'appesantit sur l'analyse de la situation des jeunes au sein des 11 Etats et les effets des transformations socio-économiques sur leur avenir ;
- La troisième partie, au regard de l'état des lieux dressé, met l'accent sur le cadre global de l'action qui permettra aux jeunes de jouer pleinement leur rôle dans l'accélération du processus d'intégration régionale ;
- La quatrième partie présente les différents mécanismes à long terme permettant de promouvoir et de consolider la place et le rôle des jeunes dans les activités de la CEEAC et des autres institutions sous-régionales ;
- La cinquième partie formule quelques recommandations pratiques pour mettre en œuvre le cadre d'action global et fait ressortir certains instruments internationaux adaptés lors des conférences des Nations Unies dans le domaine de la jeunesse et qui peuvent aider les gouvernements et les institutions à élaborer des politiques et des stratégies d'intégration de la jeunesse dans le processus du développement national et d'intégration régionale.